



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 3 juillet 2018, le règlement no 2018-180 intitulé « Règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement ».

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 5 juillet 2018

**Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière**